



Championnat Départemental U12 P & P sur 9 trous

**Règlement 2026
Ouvert à tous les clubs de Seine et Marne**

Présentation de la compétition

Les quatre tours de qualification se jouent sur 9 trous Pitch & Putt /Stroke play Brut (Score Maximum **7** coups) et 9 trous de putting / Stroke play Brut

Pitch & Putt : Le Pitch & Putt aurait des distance maximum par trou :
90 mètres (Par 3)

Putting : Le Putting comportera 9 trous (Par 2) avec des longueurs réparties comme suit :
3 trous de 1,2 m, **3** trous de 2,5 m et **3** trous de 4 m.

Calendrier de la compétition :

Les tours de qualification sont prévus durant les mercredis indiqués :

Tour :	Date :	Lieu : golf de
1e	11 avril	Meaux
2e	9 mai	Bois le Roi
3e	6 juin	Bussy
4e	27 juin	Ozoir

Conditions de participation

Le championnat Départemental des U12 (moins de 13 ans) et U10 (moins de 11 ans) est une compétition organisée pour les golfs de Seine-et-Marne, à jour de leurs cotisations départementales, fédérales et de ligue.

Les joueurs doivent :

- être licenciés auprès de la FFG et membres permanents de l'AS du club qu'ils représentent.
- être à jour de leur certificat médical le jour précédant l'épreuve.
- avoir un index inférieur ou égal à 53.5 et > 30 (pour les non classés, avoir obtenu le drapeau blanc ou jaune – enregistré sur l'extranet)
- Les index seront ceux de la première compétition, aucun changement pour les trois autres compétitions. Aucune nouvelle inscription une semaine avant une compétition.

Les joueurs

- licenciés auprès de la FFG
- membre d'une école de golf, ainsi que de l'association sportive de leur club en Seine et Marne.
- à jour de leur certificat médical à la clôture des inscriptions.
- appartiennent aux catégories U10 et U12 (à la veille du premier tour, un joueur éligible au premier tour reste éligible pour le reste de la compétition)
- ont un index compris entre 18 et 50 (les index supérieurs à 50 sont ramenés à 50)
- l'index pris en compte est celui à la date de la clôture d'inscription

Composition des équipes

- chaque club doit présenter 6 joueurs maximum
- parmi les 6 joueurs il y a au maximum 3 joueurs U12 le reste en U10
- lorsque l'équipe est complète (6 joueurs) elle doit comporter au moins une fille
- le total des index d'une équipe complète, arrondis au plus proche, doit être supérieur ou égal à 150, sinon il doit être supérieur ou égal au nombre de joueurs de l'équipe multiplié par 25.
- du moment que les catégories de joueurs et les conditions d'index sont respectées, d'une rencontre à l'autre la composition des équipes peut varier
- pour cette compétition il n'y a ni capitaine, ni donneur de conseils

Inscription des joueurs

La liste des joueurs engagés pour chaque tour devra être communiquée au moins 15 jours à l'avance pour être prise en compte.

Clôture des inscriptions : le 26 mars 2026

Frais d'engagement : gratuit.

Le club devra confirmer sa participation au plus tard le 26 mars 2026 au Comité départemental de golf de Seine et Marne par email : à notre responsable technique: jp.caillaud@cdgolf77.fr

Forme de jeu

Les quatre tours de qualification se jouent sur 9 trous Pitch & Putt /Stroke play Brut (plafonné à 7 coups) et 9 trous de putting / Stroke play Brut

Classement

Le Classement Individuel de chacune des 4 épreuves sera effectué en cumulant les scores brut (stroke play) et les scores brut putting (stroke play) (en cas d'égalité, sera comparé le score du parcours, puis celui du putting et si l'égalité subsistait le départage se ferait sur les 9, 6, 3 et derniers trous du parcours).

Le classement final sera déterminé par rapport au nombre de points cumulés sur les 4 épreuves.

Un classement U12 et U10 fille et garçon sera effectué à chaque épreuve.

Un Classement Clubs toutes catégories confondues sera effectué prenant en compte les 3 meilleurs résultats individuels par club à l'issue des tours de qualification.
(En cas d'égalité seraient comparés les scores retenus des plus jeunes joueurs, puis des moins jeunes, etc...).

Les résultats détaillés seront disponibles sur le site du Comité Départemental de Golf 77 pour chaque épreuve (www.cdgolf77.com).

Attribution des Points

Des points seront attribués en fonction de la place obtenue à chaque tour, selon les tables suivantes. Le classement sera fait sans départager les joueurs à égalité.

Classement	1^{er} tour	2^{ème} tour	3^{ème} tour	4^{ème} tour	Tour de rattrapage
1	100	100	100	100	135
2	70	70	70	70	101
3	60	60	60	60	81
4	51	51	51	51	68
5	43	43	43	43	57
6	35	35	35	35	48
7	29	29	29	29	40
8	24	24	24	24	33
9	20	20	20	20	27
10	17	17	17	17	22
11	15	15	15	15	18
12	14	14	14	14	15
13	13	13	13	13	13
14	12	12	12	12	12
15	11	11	11	11	11
16	10	10	10	10	10
17	9	9	9	9	9
18	8	8	8	8	8
19	7	7	7	7	7
20	6	6	6	6	6
21	5	5	5	5	5

Si une compétition est annulée les points attribués aux suivantes seront sur la base du tour de rattrapage.

Prix : 2 Prix de U10 (1 Garçon, 1 Fille)
2 Prix de U12 (1 Garçon, 1 Fille)
1 Prix par équipe pour le Club.

Heures de Départ :

Établies par le Comité et communiquées aux différents Clubs ayant inscrit des joueurs. Les heures de départs seront disponibles sur le site du Comité : www.cdgolf77.com

Retard au départ :

En cas de retard au départ de plus de 5 minutes l'équipe est disqualifiée :

- pour les qualifications elle ne rapporte pas de point à son club
- pour les phases finales l'équipe adverse marque 18 points

Repères des départs :

- 1 seule marque de départ garçons et filles : repères Pitch & Putt.

Informations :

Annulation d'une rencontre :

Il se peut que les conditions météorologiques ne permettent pas à une rencontre d'avoir lieu à la date prévue. C'est le directeur du club d'accueil, ou son adjoint, qui est habilité à prendre cette décision. Une rencontre peut être annulée à tout moment si les conditions deviennent dangereuses pour les joueurs (orage, tempête, ...) ou empêchent la poursuite du jeu (greens inondés, ...).

En cas d'annulation d'une rencontre, le Comité Directeur du CDG77 proposera une nouvelle date et, éventuellement, un nouveau lieu.

Sont interdits

- cadets
- chariots électriques
- instruments de mesure

Tenue et comportement

Les joueurs doivent avoir une tenue correcte et adaptée à la pratique du golf : chaussures adaptées, pas de jeans, ni de casquettes à l'envers, ...

Le Comité Départemental exige de la part des joueurs une excellente attitude générale : étiquette, respect des personnels et des installations, fair-play, ...

Accompagnateurs

Les accompagnateurs, quels qu'ils soient, parents, grands-parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue ou de clubs, etc.... devront impérativement se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera l'application stricte du règlement et des règles de golf. En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra, même en son absence, lui signifier de quitter le club. Cette décision sera notifiée au Directeur du Club qui aura toute autorité pour la faire appliquer.

Suiveurs de partie

Les parties pourront être accompagnées par des suiveurs de parties accrédités par le Comité. Un suiveur de partie ne peut pas suivre la partie d'un enfant auquel il est lié. Les suiveurs de partie n'ont pas le droit d'aller sur le green.

En respectant les règles énoncées ci-dessus il serait souhaitable que les suiveurs de partie soient affectés en priorité aux parties des joueurs les plus jeunes ou les moins aguerris.

Autorisations parentales signées à fournir

- pour le prélèvement anti-dopage
- pour les urgences médicales et chirurgicales
- Autorisation de Captation et de diffusion d'image (Mineur)

Règles locales

Les règles locales du club d'accueil s'appliquent si elles ne viennent pas contredire les règles locales permanentes de la Ffgolf.

Le choix d'appliquer, ou non, les règles d'hiver sera pris par le directeur du club d'accueil ou son adjoint. Le choix des aires de départ et des greens à utiliser, y compris les greens d'hiver, sont laissés à l'appréciation du club d'accueil en fonction de l'état du terrain.

Comité de l'épreuve

- le directeur du club d'accueil ou son adjoint
- un représentant du CDG77
- un arbitre Ffgolf (qui peut assurer une assistance par téléphone)

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile et de prendre toute décision pour le bon déroulement de cette épreuve.



Championnat Départemental U12
P & P sur 9 trous

Règlement 2026
Ouvert à tous les clubs de Seine et Marne

GOLF DE :

N° CLUB :

DATE DE L'ÉPREUVE : / / 2026

	Nom prénom	Index	N° de licence
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			
9.			
10.			
11.			
12.			

**Nom et prénom
du responsable :**

Tout joueur inscrit sur la fiche d'inscription devra avoir son certificat médical enregistré sur l'Extranet de FFgolf à la clôture des inscriptions sous peine de non-participation. En cas de participation d'un joueur ne répondant pas aux conditions de l'Épreuve, il sera disqualifié et son score ne pourra, en aucun cas, compter pour le classement par Equipe.

Le nombre d'inscrits ne peut dépasser 12 par clubs et par épreuve.

La catégorie des U12 ne pourra excéder 8 inscrits, il ne doit pas y avoir plus de 8 inscrits du même sexe U12 et U10 confondus.

Ne pas oublier l'autorisation des : 1. prélèvement anti-dopage 2. pour les urgences médicales et chirurgicales et 3. Captation et de diffusion d'image (Mineur) et les inscriptions des parents comme suiveur de partie.